



Mais Seigneur, que ne ferait-on donc pas pour quelques misérables ariary de plus ? Or, il n'y a pas que cette motivation qui pousse certains journalistes à complètement dévier du journalisme (activité consistant à recueillir, vérifier et commenter des faits pour les porter à l'attention du public dans les médias, en respectant une même déontologie) pour devenir de dangereux détonateurs de zizanie, au nom d'une personne ou d'une entité, au risque d'entraîner jusqu'à un génocide atroce. Le cas dont le monde entier se remémore est celui qui s'est produit au Rwanda en 1994, à la suite de l'attentat contre le président Juvénal Habyarimana, le 6 avril de la même année. Est tué avec lui, le président du Burundi, Cyprien Ntaryamira.

Selon le témoignage même de Valérie Bemeriki, une des journalistes de la RTLTM (Radio-télévision libre des mille collines), créée en juillet 1993, l'objectif de ce média était de « *combattre les Tutsi qui voulaient prendre le pouvoir* » (Cour d'assises de Paris, le 25 février 2014). Rappelons que Valérie Bemeriki est détenue à la prison centrale de Kigali depuis juin 1999, condamnée à une purge une peine de réclusion à perpétuité, comme l'autre journaliste de la même radio, Hassan Ngeze. Mais reprenons des extraits de l'université de Sherbrooke au Canada pour résumer cette tragédie humaine.

« La RTLTM (Ndrl : plus connue sous le nom de radio des mille collines ou encore radio de la haine, « *Hate radio* »), a permis aux extrémistes hutu de propager leurs appels à la haine raciale. En effet, elle fut la première à annoncer l'attentat contre le président sur les ondes. Ensuite, durant les 100 jours qui suivirent, elle a incité quotidiennement la population hutu « *à faire son travail* »

, terme qui faisait référence au massacre des Tutsis. Par ailleurs, les animateurs de cette Radio ont joué un grand rôle dans le déroulement du génocide, car ces derniers signalaient aux citoyens le nom et la localisation des victimes tutsi et incitaient la population

« *à effectuer rapidement son travail* »

. On estime que la RTLTM a contribué à la mort d'un grand nombre de personnes.

Après le génocide qui fit entre 800 000 et 1 million de personnes tuées, plusieurs journalistes qui travaillaient pour la Radio ont été accusés de complicité de génocide et de crimes contre l'humanité. Parmi eux, Valérie Bemeriki, jugée pour avoir exhorté, à travers les ondes de la radio, les Hutus à éradiquer les Tutsis. Elle purge actuellement une peine de réclusion à perpétuité dans la prison centrale de Kigali.

Il y a également Hassan Ngeze qui a incité la population à exterminer les Tutsis. Il est tristement connu pour avoir divulgué, durant les 3 mois de génocide, les noms des Tutsis qu'il fallait éliminer. Ce journaliste a été jugé par le tribunal pénal international pour le Rwanda, le TPIR, (Ndlr : que le Sénateur Honoré Rakotomanana a quitté sans grand honneur)... Hassan Ngeze a obtenu une peine de prison à perpétuité pour incitation à la haine et crimes contre l'humanité ». (Source : Université de Sherbrooke au Canada).



A Madagascar, au lendemain même du second tour de l'élection présidentielle, trois journalistes connus dans la Grande ile émergent du lot pour faire exactement ce que les journalistes de la radio des mille collines ont fait en 1994. Il s'agit de Rolly Mercia (Harry Laurent Rajahason), Fidèle Razara Pierre et Fernand Cello. Il y en a d'autres, certes, mais ce trio est littéralement diabolique dans ses propos. Particulièrement contre Andry Rajoelina, un des candidats de cette élection face à Marc Ravalomanana alias K25, premier déclencheur de l'incitation à la haine, à la rébellion et d'insultes à institution de la république. Argument : fraudes massives (« *fangalaram-bato bevata* »

) perpétrées à la fois par le candidat Andry Rajoelina, la CENI, le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur. Argument dont ils veulent faire une

« *affaire nationale* »

, une lutte pour la vérité (

« *tolona ho an'ny Fahamarinana* »

) dépassant les deux candidats. Ni plus ni moins. On savait que Marc Ravalomanana n'a jamais été un homme de parole depuis les deux accords de Dakar en 2002. Mais on ignorait que le trio infernal ignorait l'histoire réelle de la radio des mille collines. Sinon ils n'auraient jamais tenu leurs propos totalement dangereux pour la stabilité socio-économico-politique même de Madagascar.

C'est bien d'avoir une position en tant que citoyen malgache, mais c'est illégal car, dans le cadre de l'élection présidentielle même, la loi est claire et limpide. Ainsi, aux termes de l'article 208 de la loi organique n°2018-008 du 11 mai relative au régime général des élections et référendums : « Toute personne exerçant une haute fonction ou un haut emploi civil ou militaire de l'État, candidate à une élection, n'ayant pas démissionné conformément à l'article 6 de la présente loi organique, encourt la disqualification. Il en est de même pour tout candidat à une élection qui fait des déclarations publiques tendant à jeter le discrédit sur l'administration électorale ou les institutions judiciaires, ou tendant à exercer une pression sur elles avant qu'elles ne statuent. Le fait par un candidat et ses partisans de porter des discrédits sur l'administration ou juridiction électorale avant la proclamation officielle est ainsi une cause de disqualification ».

Et c'est exactement tout le contraire de ces dispositions légales contraignantes (Rolly Mercia comprendra) que le trio pro K25 se tue (tiens !?) à transgresser, à déformer même, avec des propos irréfutables impossible à transcrire ici, mais dans la pure ligne de la radio des mille collines il y a un quart de siècle. Voici un exemple qu'il faut prendre avec... humour, venant d'un Fidèle Razara Pierre qui n'aura que ce qu'il mérite, selon les lois en vigueur : « *Andry Rajoelina* ? *C'est un menteur de première. S'il était Pinocchio, son nez se rallongerait jusqu'à atteindre le magasin Conform, là-bas au loin* »

. C'était le 29 décembre 2018 sur le parvis de l'hôtel de ville.

Parmi ses trois dangereux lascars, seul Fernand Cello est directement affilié au parti TIM fondé par Marc Ravalomanana alias K25. Fidèle Razara Pierre et Rolly Mercia, eux, ont été des compagnons de premier ordre d'Andry Rajoelina qu'ils massacrent oralement déjà. Ah lala ! L'attrait de l'argent fait vraiment faire des petits génocides verbaux sur l'esplanade d'Analakely, ces derniers temps. Actuellement, ils ont le culot de crier eux-mêmes que Madagascar est un état de droit après avoir été l'objet d'une plainte avec constitution civile. Rolly Mercia, qui se targue de connaître la loi (du bout de la langue à mon avis personnel) ignore-t-il l'article 91 du code pénal ? « (...) Les autres manœuvres et actes de nature à compromettre la sécurité publique ou à occasionner des troubles politiques graves, à provoquer la haine du gouvernement malgache, à enfreindre les lois du pays, sont déférés aux tribunaux correctionnels et punis d'un emprisonnement d'un an au moins et cinq ans au plus (...) ».



Fidèle Razara Pierre, toujours en verve, a plaidé qu'il n'y pas eu de troubles ni de morts d'hommes. Ne sait-il pas que gouverner c'est prévoir et que mieux vaut prévenir que guérir pour que Madagascar ne devienne pas le Rwanda ? Comparaison pas comparable diront les imbéciles et les malhonnêtes intellectuelles. Ben, c'est qu'ils n'ont jamais écouté la radio AZ Fm 101.8, surtout les émissions des 28, 29 décembre 2018 et des 02 et 03 janvier 2019 alors. Le plus grave est que d'autres radios reprennent leurs propos de haine pour couvrir le maximum du territoire, dont celles de K25 qui a disparu physiquement. Ils ont appelé cela « radios miara-mampita »

(radios qui transmettent ensemble). En tout cas, K25 n'est même pas venu sur le parvis d'Analakely dont la clôture a été détruite par des gros bras payés pour cette sale et basse besogne. L'un d'eux a été appréhendé et à cracher le morceau...



D'où vient le nerf de leur sale guerre ? Indirectement de K25 qui a certainement fait appel à des «*sympathisants*» à sa cause perdue d'avance. Étant donné que son équipe est incapable d'aligner plus de 24.000 PV pour confrontation, elle tente toutes sortes de manœuvres dilatoires assorties de mensonges éhontés, genre utilisation d'écrans géants (devenus

«*écrans gênants*»

pour Andry Rajoelina selon Fernand Cello) pour démontrer et

«*prouver*»

les

«*fraudes massives*»

en question. En passant, pourquoi ne pas utiliser les réseaux sociaux et leurs propres chaînes de télévision ? Bizarre, hein ? C'est de bonne guerre, diront certains individus qui ont le mal de vivre. Oui, mais dirait le charpentier : vouloir entraîner tout un peuple vers une guerre civile qui ne dit pas son nom, c'est un crime. Et tout crime est universellement puni, plus particulièrement celui qui a vocation de créer un nouveau Rwanda 1994 pour Madagascar 2019. Non ! Que la loi et les textes en vigueur punissent Rolly, Fidèle, Fernand, ces inconscients journalistes de la haine. Nous ne serons jamais solidaires de ce genre de

«*journalisme*»

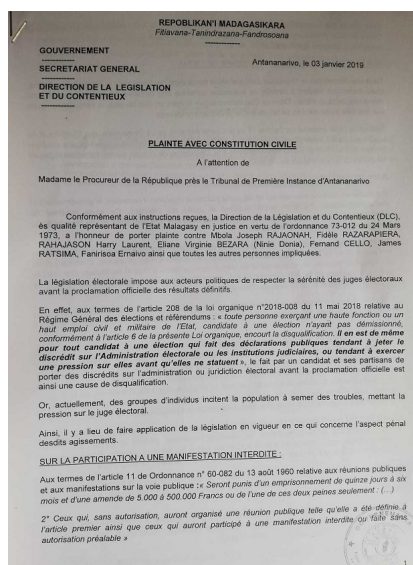
qui n'en est pas du tout. Info de dernière heure : radio AZ, hier matin, aux côtés d'un Fernand Cello complètement fanatisé

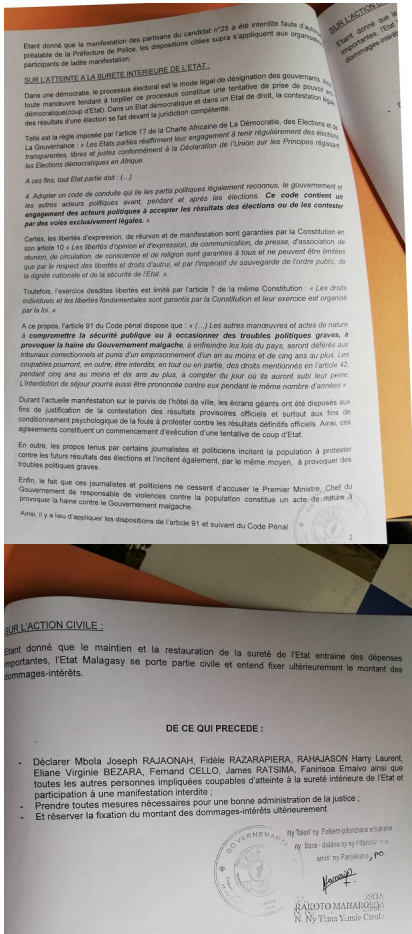
(«*tsy misy fanongam-panjakana anie e !*

Ce n'est pas un coup d'Etat»), a fait appel au collègue Joël Ralaivaohita, ravalomananiste des premières heures (je l'admire pour ça) au ton plus modéré, plus pesé. N'est-il pas trop tard, Joël, malgré des arguments paraissant

«*marina*»

?...





demission dimanche 2019 - Article également publié dans "La Gazette de la Grande île " du

